

Mise en œuvre d'opérations de compostage autonome en établissement (CAE)

Retour d'expérience
des établissements

CONTEXTE

Le tri à la source des biodéchets est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024, pour tous, quel que soient les quantités produites. Ces déchets doivent ensuite être collectés séparément en vue d'une valorisation organique ou compostés sur place.

Le compostage dit "autonome en établissement" (CAE) désigne le fait de valoriser sur place tous les biodéchets alimentaires (ci-après "déchets de cuisine et de table" ou "DCT") produits au sein d'une structure professionnelle. Cette pratique peut concerner tous les établissements publics ou privés : établissements scolaires, sociaux ou médicaux, lieux d'accueil permanents ou temporaires, restaurants et hôtels-restaurants, campings, restaurants d'entreprise, centres de loisirs, garnisons ou encore centres pénitentiaires, etc.

Les 12 fiches de retours d'expérience présentées ici ont pour but d'illustrer la mise en œuvre du compostage au sein de divers établissements et de documenter des méthodes ayant fait leurs preuves sur le terrain. Les recommandations proposées sont issues de l'expertise des enquêteurs.

SOMMAIRE

- Centre hospitalier des Escartons - Briançon (05) Page 2
- Site mutualisé : lycée, EHPAD, collège - Pontaumur (63) Page 4
- EHPAD La résidence du Colombier - Thiviers (24) Page 6
- EHPAD La résidence du Colombier - Thiviers (24) Page 8
- Lycée des Combrailles - Saint Gervais d'Auvergne (63) Page 10
- Hôtel Eau thermale Avène - Avène (34) Page 12
- ESAT du Ceyran - Saint-Sandoux (63) Page 14
- Centre INRAE Bretagne Normandie - Le Rheu (35) Page 16
- Camping de Kergo - Ploemel (56) Page 18
- Restauration collective scolaire - Briançon (05) Page 20
- Centre de détention - Mauzac et Grand Castang (24) Page 22
- Collège Olympe de Gouges - Vélignes (24) Page 24
- Centre hospitalier de Saint-Astier (24)

Centre hospitalier des Escartons - Briançon (05)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le centre hospitalier a mis en place un compostage autonome en établissement (CAE) pour éviter un doublement de la redevance spéciale envisagé par sa Communauté de Communes. Il a donc agi sous la contrainte avec une logique de gestionnaire.

L'établissement a bénéficié d'un accompagnement complet par une structure spécialisée (la coopérative "Gens Des Hauts").

Après des débuts difficiles (augmentation rapide des volumes à traiter, mauvaise qualité du broyat, brassage insuffisant), une nouvelle organisation fonctionnelle a été rapidement mise en place par le gestionnaire Référent de site.

Dès 2018, le compostage des biodéchets a pu être étendu à une seconde entité du site.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

Le Gestionnaire a été formé Référent de site selon le référentiel ADEME/PGprox.

10 agents de l'équipe Logistique ont bénéficié d'une formation sur le tri et la gestion des apports au composteur.

Les nouveaux agents logistiques sont formés par leurs collègues en place.

Tri et gestion des déchets de cuisine (DCT)

Le tri préalable est assuré par les agents du service hospitalier.

Sont concernés : les déchets de préparation de cuisine, les retours de bacs alimentaires en inox (bacs gastro) de l'hôpital et de l'EHPAD Etoile Des Neiges.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement

Etablissement médical (hôpital, clinique, EHPAD)

Source de biodéchets

Restes alimentaires de préparation et retours non servis

Année de mise en place

2016

Solution de compostage

Bacs de compostage

Quantité de biodéchets

détournée / an

Environ 8 tonnes

Volume de broyat

utilisé / an

Environ 10 m³

Volume de compost

produit / an

Environ 4 m³

Les gestes du compostage : vidage du bac d'apport.



La gestion au quotidien

Le fonctionnement au quotidien du compostage est assuré par 2 agents du service logistique, 7J/7.

Durée d'intervention quotidienne : 15 à 30 minutes. A chaque apport, les agents effectuent un brassage, ajoutent du structurant, ajustent l'humidité.

Un suivi des quantités apportées est réalisé quotidiennement sous tableur. Le gestionnaire Référent de site s'implique dans le bon fonctionnement du site de compostage. Il intervient si nécessaire pour remédier aux dysfonctionnements avec ses agents.

Structurant

Un prestataire privé est chargé des approvisionnements en broyat d'élagage.

Le structurant est stocké dans un bac dédié. En cas de rupture, les agents utilisent un mélange de feuilles mortes et de branchages du jardin du site.

Communication et sensibilisation

La communication avec les autres personnels de l'hôpital s'effectue uniquement lors du don de compost.

BILAN DU CAE

Forces

- Une formation au démarrage du projet et un accompagnement soutenu durant une année par une structure spécialisée.
- Etablissement résilient pour gérer les difficultés du départ.

Faiblesses / Points d'attention

- Un temps humain très important (4h/semaine estimées par l'établissement).

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- L'établissement est satisfait de la solution choisie. Il souhaite poursuivre en optimisant le coût agent du fonctionnement.
- Il conviendrait d'accompagner l'établissement vers le compostage de tous les DCT.

Utilisation du compost

Il est donné à une association de jardinage intervenant dans le centre hospitalier pour leur propre usage, ainsi qu'en apport sur les jardinières de l'établissement.

Une fraction est aussi donnée aux agents contributeurs pour leur usage personnel.

Coûts

Montant de l'investissement : coût total d'environ 6 000 € TTC (comprenant accompagnement et composteurs fabriqués par Gens Des Hauts, en mélèze des Hautes-Alpes, outillage de manutention).

Aide à hauteur de 40 % par la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) ; enclos hors budget.

Achat de broyat : environ 850 € TTC/an.

La mise en place du CAE est jugée d'un bon rapport qualité/prix par l'établissement, dans un contexte de doublement de la redevance spéciale sur son territoire.



Les gestes du compostage : arrosage du bac de maturation.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Economie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

Site mutualisé : lycée, EHPAD, collège - Pontaumur (63)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le lycée agricole (150 élèves) et l'EHPAD (91 lits) ont été sollicités par le SICTOM Pontaumur Pontgibaud, la Commune de Pontaumur et le VALTOM en 2016 dans le cadre du dispositif Organicité.

Après 6 mois de diagnostic, de sensibilisation de toutes les parties prenantes par Pierre Feltz Formation Conseil et D3 (C. Brault), un site mutualisé a été aménagé sur un emplacement contigu aux deux établissements.

En 2018 le collège (165 élèves) a rejoint la démarche.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

3 Référents de Site ont été formés selon le Référentiel ADEME/PGprox.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de tables (DCT)

Biodéchets acceptés : la totalité des biodéchets de préparation et de table, viandes et poissons inclus.

La gestion au quotidien

Les biodéchets sont apportés tous les 2 jours, l'opération prend entre 15 et 30 minutes.

Ces gestes comprennent le lavage des contenants et leurs retours dans les services.

Les transferts en maturation sont, eux, effectués 4 à 6 fois par an.

Le CAE nécessite une bonne organisation et concertation entre tous les établissements pour éviter les « embouteillages » à l'apport de matières au composteur.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement
Lycée agricole – EHPAD -
Collège

Source de biodéchets
Restes alimentaires de
préparation et restes de repas

Année de mise en place
2016

Solution de compostage
Composteurs grande capacité

Quantité de biodéchets
détournée / an
Environ 18 tonnes

Volume de broyat
utilisé / an
Environ 15 à 20 m³

Volume de compost
produit / an
Environ 6 à 8 m³

Les gestes du compostage :
Apports du jour.



Structurant

Broyat de bois mélangé, livré par les services techniques de la communauté de communes.

Le structurant est stocké en tas à côté des composteurs.

Suivi qualité

Suivi trimestriel du fonctionnement du site par un Maître composteur.

Relevés de température tous les 15 jours pour vérifier la bonne hygiénisation.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté et utilisé sur les massifs ornementaux et les arbres des établissements.

Communication et sensibilisation

Un projet d'éducation à l'environnement a été mené lors de la mise en place de l'action au collège et au lycée agricole et une démarche de concertation entre les agents des différentes structures a été nécessaire pour une homogénéisation des gestes de compostage (jours d'apports, gestes de fragmentation des biodéchets, dosage de broyat).

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Suivi régulier par le Maître composteur.
- Concertation permanente entre les 3 acteurs
- Bonne maîtrise du process de compostage par les 3 Référents de site.
- Site exemplaire pour la démarche de mutualisation entre 3 établissements.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les établissements sont satisfaits de la solution. Il convient de maintenir une concertation régulière entre les 3 acteurs, afin de permettre la continuation d'un process de CAE identique dans les pratiques.

Coûts

Montant de l'investissement : environ 9 000 € TTC (tables de tri : 1500 € chacune, composteurs et aménagements : 6000 €).

La mise en place du CAE est jugée d'un bon rapport qualité/prix par l'établissement.



Les gestes du compostage :
décompactage des apports du jour.



Les gestes du compostage : le cahier de suivi.

Faiblesses / Points d'attention

- Difficultés lors de changements de Référents de site (gestes de compostage pas identiques).
- Présence de rongeurs (régulée avec la pose de grilles anti-rongeurs et d'équipements spécifiques de dératisation).

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Economie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

EHPAD La résidence du Colombier - Thiviers (24)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet est né d'une volonté partagée entre des salariés et la direction. Les principales réserves initiales portaient sur la bonne réalisation du tri dans tous les services

L'accompagnement par une structure professionnelle (Au Ras Du Sol) et la visite d'un site en fonctionnement ont permis de lever rapidement les freins rencontrés.

Après 6 mois de diagnostic, de sensibilisation de toutes les parties prenantes, de formations des acteurs, l'action s'est enclenchée et n'a pas été interrompue depuis.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

3 Référents de site formés selon le Référentiel ADEME/PGprox.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Biodéchets acceptés : la totalité des biodéchets de préparation et de table, viandes et poissons inclus.

La gestion au quotidien

Les apports sont effectués deux fois par semaine par les Référents de site. Un stockage intermédiaire est réalisé dans des seaux (20L) en local poubelle réfrigéré.

Temps alloué aux gestes du compostage : environ 20 minutes. Ces gestes comprennent le lavage des contenants et leurs retours dans les services.

Autre action de gestion : retournement et récupération du compost tous les 4 mois environ.
Durée : 45 minutes à deux.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement
Établissement médical
(hôpital, clinique, EHPAD)

Source de biodéchets
Restes alimentaires de
préparation et restes de repas

Année de mise en place
2017

Solution de compostage
Pavillon de compostage

**Quantité de biodéchets
détournée / an**
Environ 5 tonnes

**Volume de broyat
utilisé / an**
Environ 10 m³

**Volume de compost
produit / an**
Environ 8 m³

Les gestes du compostage : les apports du jour sont recouverts de structurant.



Structurant

Nature du structurant : broyat de bois mélangé, livré par les services techniques du département ou de l'intercommunalité.

Le structurant est stocké à l'air libre.

Suivi qualité

Suivi du bon fonctionnement réalisé en interne. Il n'existe pas de suivi de température à ce jour, ni de registre de suivi du composteur.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté et utilisé sur le jardin de l'EHPAD.

Il est aussi mis à disposition du personnel.

Communication et sensibilisation

Communication auprès des personnels et résidents suivant la vie du site (moments de récolte du compost, changement de consigne...).

Le projet de compostage a permis une refonte complète des jardins et des espaces verts ainsi que la création d'ateliers jardinage avec les personnes âgées.

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Adhésion de tous.
- Personnel identique depuis le début du projet.
- Processus bien maîtrisé.

Faiblesses / Points d'attention

- Peu de signalétique sur le site : peu de mise en valeur pour d'éventuels visiteurs.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- L'établissement est satisfait de la solution choisie. Le projet est pleinement intégré dans le fonctionnement général de l'établissement.
- Il est prévu de renforcer la communication auprès des usagers pour une mise en valeur du projet.

Coûts

Montant de l'investissement : environ 2 500 € TTC (aménagement du site, terrassement) + 5 750 € de matériel de compostage.

50 % d'aide par l'EPCI sur le matériel.

La mise en place du CAE est jugée d'un bon rapport qualité/prix par l'établissement.



Le pavillon de compostage - vue d'ensemble du site.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Économie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr



ILS L'ONT FAIT

Lycée des Combrailles - Saint Gervais d'Auvergne (63)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le lycée a été sollicité par le SICTOM des Combrailles et le VALTOM en 2018 dans le cadre du dispositif Organicité. Après 6 mois de diagnostic, de sensibilisation de toutes les parties prenantes notamment des élèves, de formations des acteurs (D3- C. Brault et Pierre Feltz Formation Conseil), l'action s'est enclenchée en 2018 et n'a pas été interrompue depuis. Après une année de travail sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (réduction de 20 %), le lycée agricole a donc pu enclencher la mise en place du compostage autonome en établissement (CAE).

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

1 Référent de site a été formé selon le référentiel ADEME/PGprox.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Biodéchets acceptés : la totalité des biodéchets de préparation et de table, viandes et poissons inclus.

La gestion au quotidien

Les biodéchets sont apportés tous les 3 jours, l'opération prend entre 15 et 30 minutes. Ces gestes comprennent le lavage des contenants et leurs retours dans les services.

Autre action de gestion : transferts en maturation 4 à 6 fois par an (réalisés par l'agent technique de l'établissement).

Structurant

Broyat de bois mélangé, livré par les services techniques de la communauté de communes.

Le structurant est stocké en tas à côté des composteurs.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement
Établissement scolaire
(lycée agricole)

Source de biodéchets
Restes alimentaires de
préparation et restes de repas

Année de mise en place
2018

Solution de compostage
Composteurs grande capacité

**Quantité de biodéchets
détournée / an**
Environ 6 tonnes

**Volume de broyat
utilisé / an**
Environ 6 m³

**Volume de compost
produit / an**
Environ 2,5 m³

Vue d'ensemble du site.



Suivi qualité

Suivi trimestriel par un Maître composteur du VALTOM.

Relevés de température hebdomadaires pour vérifier l'hygiénisation.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté et utilisé sur les massifs ornementaux et les arbres de l'établissement.

Communication et sensibilisation

Un projet d'éducation à l'environnement a été mené lors de la mise en place de l'action dans le cadre du dispositif Etablissements Témoins du VALTOM.

BILAN DU CAE

Forces

- Bonne maîtrise du process de compostage par le Référent de site + soutien de la commune (retournements).
- Forte implication de l'équipe de direction.
- Intégration dans le projet d'établissement.
- Démarche globale d'éducation à l'environnement avec lutte contre le gaspillage alimentaire.

Faiblesses / Points d'attention

- Difficulté à mobiliser le collège voisin pour rejoindre le dispositif : action opérationnelle en 2021 mais sans mutualisation des moyens (4 tonnes/an pour le collège).

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- L'établissement est satisfait de la solution choisie, la collectivité qui accompagne est particulièrement engagée via son Maître composteur.
- Le collège voisin, qui n'avait pas la possibilité en 2018 de dégager du temps pour qu'un agent s'occupe des opérations, a rejoint la démarche en 2021 avec un dispositif de compostage dédié et deux agents formés Référents de site.

Coûts

Montant de l'investissement : environ 4 200 € TTC.

La mise en place du CAE est jugée d'un bon rapport qualité/prix par l'établissement.



Signalétique sur le site.



Les gestes du compostage : recouvrement des apports par le structurant.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Économie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

Hôtel Eau thermale Avène - Avène (34)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

La volonté de la direction de l'hôtel en implantant le site de compostage était triple : appliquer la démarche RSE, améliorer l'empreinte écologique de l'établissement et produire du compost pour l'entretien des végétaux du parc. L'élément déclencheur a été l'installation d'un composteur collectif dans le village où réside la directrice de l'hôtel.

L'établissement a été accompagné par une structure professionnelle PGprox située à Lodève : Terre en partage.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

3 Référents de site formés selon le Référentiel ADEME/PGprox, dont 2 chefs de service de l'établissement.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Biodéchets acceptés : tous les restes de préparation de repas, produits carnés inclus, à l'exception des coquillages.

Très peu d'erreurs de tri grâce à l'implication des personnels de cuisine. Ces erreurs sont retirées à l'étape du tamisage du compost le cas échéant.

La gestion au quotidien

Les déchets sont stockés dans des seaux dans le local poubelle.

Les apports sont réalisés un jour sur deux par le Référent. Cette opération prend une trentaine de minutes.

À chaque apport, du broyat est ajouté et un brassage en surface est effectué.

Le Référent met également du broyat au fond des seaux de collecte avant de les reposer au local poubelle pour éviter un nettoyage systématique des seaux à l'eau.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement
Restauration commerciale

Source de biodéchets
Restes alimentaires de
préparation et restes de repas

Année de mise en place
2018

Solution de compostage
Pavillon de compostage

**Quantité de biodéchets
détournée / an**
Environ 9,5 tonnes

**Volume de broyat
utilisé / an**
Environ 10 m³

**Volume de compost
produit / an**
Environ 8 m³

Vue d'ensemble du site.



Structurant

Majoritairement du broyat de bois mais peut aussi être des feuilles mortes ou des aiguilles de pin en mélange. Il provient exclusivement de l'entretien du parc. Un prestataire privé broie les végétaux à la demande de l'établissement.

Le structurant est stocké sans protection particulière, à même le sol.

Suivi qualité

Le Référent principal tient un registre de suivi des opérations.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté par le Référent puis tamisé. Il est utilisé pour l'entretien des espaces verts de l'établissement.

Il est également mis à disposition des personnels travaillant sur le site.

Communication et sensibilisation

Le site internet de l'hôtel mentionne que les déchets sont compostés mais il n'y a pas davantage de communication autour de ce projet.

La sensibilisation aux gestes de tri des employés arrivants est effectuée par leurs collègues.

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Référent de Site investi, équipe soudée et formée.
- Possibilité de faire appel à un Maître composteur de la structure spécialisée "Terre en Partage".

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'établissement est très satisfait de la solution mise en place.

Le Référent souhaiterait faire davantage de communication et de sensibilisation auprès des clients de l'hôtel.

Il conviendrait de former un second Référent de site autant impliqué qui puisse pallier l'absence éventuelle du Référent actuel.



Les gestes du compostage : tamisage du compost mûr.

Coûts

L'établissement a financé la totalité du projet et juge cela onéreux.

Matériel : 10 000 € environ pour le pavillon de compostage et sa maintenance et le terrassement nécessaire ;

Accompagnement et suivi : 3 000 € environ.



Utilisation du compost dans les espaces verts de l'hôtel.

Faiblesses / Points d'attention

- Le pavillon de compostage a dû être renforcé en cours de route en raison d'une trop faible résistance de certains matériaux. Tout fonctionne désormais parfaitement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Économie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

ESAT du Ceyran - Saint-Sandoux (63)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet a été porté par la direction pour des raisons environnementales et éducatives. La volonté était aussi la montée en compétences des travailleurs et le décloisonnement inter-services.

L'établissement a pour cela répondu à un appel à projet européen (projet FEDER-PNR Volcans d'Auvergne en partenariat avec le VALTOM et le SICTOM des Couzes). L'établissement a été accompagné par les structures professionnelles D3 et Pierre Feltz Formation Conseil.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

4 travailleurs et moniteurs d'ateliers ont été formés Référents de site selon le référentiel ADEME/PGprox.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Tous les déchets de cuisine et de table sont compostés, carné inclus, à l'exception du pain dont l'apport en grosse quantité bloque le processus de compostage.

Le tri est réalisé par du personnel dédié il n'y a donc pas d'erreur de tri.

La gestion au quotidien

Les déchets sont apportés tous les jours, en général par les équipes présentes en cuisine (plusieurs personnes à tour de rôle) sous la responsabilité du moniteur.

A chaque apport un brassage est réalisé, du broyat est apporté, les seaux sont nettoyés sur place et l'eau de rinçage est intégrée au composteur. Le temps de gestion quotidien est de 30 min (ESAT).

En moyenne, un transfert en maturation par mois, réalisé par deux personnes (durée 1h30).

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement
Etablissement médico-social

Source de biodéchets
Restes alimentaires de préparation et restes de repas

Année de mise en place
2018

Solution de compostage
Pavillons de compostage (2)

Quantité de biodéchets détournée / an
Environ 12 tonnes

Volume de broyat utilisé / an
Environ 10 m³

Volume de compost produit / an
Environ 6 m³

Les gestes du compostage : apports du jour.



Structurant

L'approvisionnement en broyat de bois est assuré par le personnel de l'établissement qui broie les déchets verts produits sur le site.

Le structurant est stocké sans protection à même le sol.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté en moyenne une fois par mois par deux personnes pour une durée de 1h (ESAT).

Le compost est d'abord utilisé sur le site pour les massifs ornementaux, et peut parfois être utilisé dans le cadre des prestations d'aménagement paysager de l'ESAT. Le reste est donné aux travailleurs, à leurs familles ou au personnel de l'établissement.

Communication et sensibilisation

Des panneaux d'affichage sont présents sur le composteur et en cuisine.

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Soutien de la collectivité.
- Adhésion de tous.
- Équipe formée et soudée.
- Aucune difficulté sur tout le processus.
- Possibilité de faire appel à un pro en cas de besoin.

Faiblesses / Points d'attention

- La gestion des 12 tonnes produites par an demande de l'organisation et des moyens techniques à ne pas négliger.
- Vigilance dans l'organisation à maintenir.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- L'établissement est satisfait de la solution.
- Un dispositif qui fonctionne très bien et qui peut être pris en exemple.

Coûts

Les investissements pour le projet sont de 6500€ (2000 € pour le diagnostic, la formation, la mise en place et le suivi de la 1^{ère} année ; et 4500 € pour les composteurs et le terrassement).

L'établissement a reçu une aide européenne (FEDER) couvrant entre 80 % et 100 % de ce montant.

A noter : l'établissement a aussi investi dans des plus gros matériels tels que broyeur ou brouette électrique qui servent pour l'ensemble des activités de l'établissement.

Le projet n'est pas cher pour l'établissement.



Le site de compostage.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Économie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

Centre INRAE Bretagne Normandie - Le Rheu (35)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet s'inscrit dans la démarche RSE de l'INRAE. Cherchant des solutions pour réduire et valoriser ses déchets, le centre Bretagne-Normandie a répondu à un appel à projet de Rennes Métropole. Il a ainsi bénéficié de diagnostic, formation et accompagnement par la structure spécialisée Eisenia (SCOP).

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

Un Référent de site a été formé selon le référentiel ADEME/PGprox et a transmis une partie de ses connaissances à 3 de ses collègues.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Le tri des biodéchets est effectué par les convives en salle de restauration sur table de tri s'ajoutant aux restes de préparation de repas des cuisines.

Très peu d'erreurs s'observent : pots de yaourt, emballages du beurre, os - sans gravité sur le processus de compostage.

Depuis 2018, les déchets carnés sont également triés mais valorisés via une collecte extérieure pour partir en méthanisation.

La gestion au quotidien

L'équipe cuisine met en place un bac de précollecte sur roulettes pour récupérer tous les biodéchets. Du lundi au vendredi, c'est un membre des "Joyeux Composteurs" (volontaires bénévoles de l'INRAE) qui apporte les matières au composteur, ajoute le structurant et fait le brassage (15 à 30 min par jour).

5 à 6 transferts sont programmés dans l'année (30 min à 1h) et permettent aux "Joyeux Composteurs" de se rencontrer. Ce dispositif donne lieu à une récolte de compost par an.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement
Restaurant d'entreprise

Source de biodéchets
Restes alimentaires de préparation et restes de repas non carnés

Année de mise en place
2012

Solution de compostage
Bacs de compostage et andain de maturation

Quantité de biodéchets détournée / an
Environ 4 tonnes

Volume de broyat utilisé / an
Environ 3 m³

Volume de compost produit / an
Environ 2 m³

Les gestes du compostage : apports du jour.



Structurant

Paille, feuilles, broyat de bois fourni par l'équipe d'entretien des espaces verts.

Le structurant est stocké à même le sol.

Suivi qualité

Registre de suivi mentionnant les quantités apportées et les dates de démarrage de chaque composteur.

Des prises de température et analyses du compost ont été effectuées dans le cadre d'études menées par l'INRAE.

Utilisation du compost

Le compost mûr est utilisé sur les espaces verts du site, massifs et pieds des arbres, sans être tamisé. Il est également utilisé pour amender le potager qui a été mis en place pour les salariés.

Communication et sensibilisation

Consignes de tri sur la table de tri ; composteurs numérotés pour identifier où mettre les nouveaux apports.

Animations ponctuelles lors de la Semaine euro-péenne de réduction des déchets, évènement pour fêter les 10 ans de l'aire de compostage.

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Mise en place d'une équipe qui gère le planning et organise le suivi de façon autonome sur toute l'année : les « Joyeux Composteurs »
- Compostage soutenu par la direction qui intègre le temps passé sur les missions compostage dans le calcul du temps de travail des salariés.
- Création d'un potager partagé.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- L'établissement est satisfait de la solution choisie.
- Il conviendrait de communiquer plus souvent pour faire connaître le dispositif et obtenir de nouvelles adhésions au groupe des Joyeux Composteurs, de poursuivre la sensibilisation des équipes de cuisine et des usagers du self.

Coûts

Entre 1 500 € et 6 000 € (table de tri : 4 300 € ; outillage : 800 € ; composteurs : 400 € - fournis par Rennes Métropole).



Les gestes du compostage : opération de transfert.



Andain de maturation.

Faiblesses / Points d'attention

- Maintenir la motivation et faire adhérer les nouveaux venus afin de renouveler les Référents.
- Manque de signalétique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Economie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

Camping de Kergo - Ploemel (56)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet a été initié par la direction du camping. Le site a été mis en place en moins de 3 mois. Le souci d'exemplarité et la volonté d'améliorer l'impact environnemental ont été déterminants dans le choix de mettre en œuvre un CAE. L'établissement a été accompagné par la collectivité Auray Quiberon Terre Atlantique et l'ADEME. En interne, l'établissement a pris en charge l'essentiel des étapes de mise en place (recherche de financements, diagnostic, tri des biodéchets, sensibilisation, organisation des apports, suivi et approvisionnement en broyat).

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

Le gérant du camping qui s'occupe du site a bénéficié d'un suivi par la collectivité sous la forme de conseils sur les bonnes pratiques en CAE.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Biodéchets acceptés : tous, sauf les produits carnés et le pain. Remarque : les coquilles d'huîtres et de moules sont remises au sol pour l'amender en calcaire.

Les erreurs de tri occasionnelles (OMR, cendres, canettes, plastiques) semblent inévitables selon la direction.

Plusieurs zones de pré-collecte permettent de recueillir les biodéchets des campeurs.

La gestion au quotidien

Apports à des points de collecte tous les jours par les campeurs, structurant à disposition.

Un brassage hebdomadaire est effectué par le responsable du site. Temps quotidien alloué aux gestes du compostage : environ 30 minutes.

Transferts en maturation plusieurs fois par an (temps nécessaire = 1 heure).

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement

Etablissement d'accueil temporaire (camping)

Source de biodéchets

Restes alimentaires non carnés des usagers (pas de restaurant)

Année de mise en place
2017

Solution de compostage

Bacs de compostage et andain de maturation

Quantité de biodéchets détournée / an

Environ 6 tonnes

Volume de broyat utilisé / an

Environ 8 m³

Volume de compost produit / an

Environ 3 m³

Vue d'ensemble de la zone technique



Structurant

Cartons, coupes d'élagage du camping, feuilles et petites brindilles, broyat de bois, broyé au sein de l'établissement par un membre du personnel. Le structurant est stocké à même le sol.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté plusieurs fois en hiver, sans être tamisé.

Quelques indésirables sont retrouvés (bouchons plastiques et gourdes de compote).

L'intégralité du compost est utilisée dans les espaces verts de l'établissement (massifs ornementaux, arbres ou pour les semis de fleurs).

Communication et sensibilisation

Des panneaux avec les consignes de tri sont installés à proximité des composteurs et au local poubelles.

Le responsable du site prévoit chaque année des temps de sensibilisation des clients au compostage.

La mise en place du compostage a renforcé la volonté de préserver la biodiversité : plantation d'arbres, abris à insectes, zones en fauche tardive, refuges LPO, etc.

Coûts

Montant de l'investissement : environ 8 500 € TTC (dont 6 000 € d'aides publiques).

Selon l'établissement, la mise en place du CAE est très onéreuse.



Les points d'apport volontaire pour les campeurs et sa signalétique.

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Adhésion de tous, équipe soudée et formée.
- Les enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle sont positives : les campeurs sont sensibilisés et satisfaits.
- Soutien par la collectivité.

Faiblesses / Points d'attention

- Temps humain jugé très important par l'établissement (4h/semaine).
- Manque de matériel et de place pour installer les composteurs.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- L'établissement souhaite remplacer à terme les bacs de compostage par des composteurs rotatifs hors sol, pour gagner de la place et limiter la présence de rongeurs dans le compost.
- Afin d'optimiser les manutentions, il envisage de réaménager les zones de stockage des végétaux et de compostage, de récupérer les eaux de pluie dans une cuve, et d'investir dans une minipelle.
- L'obtention d'aides pour acheter du matériel de manutention améliorerait grandement la pratique du compostage au camping (aujourd'hui obligatoire).

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Economie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

Restauration collective scolaire - Briançon (05)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Depuis 2013, la Mairie porte un projet de qualité alimentaire dans la restauration scolaire + lutte contre le gaspillage alimentaire. Le CAE mis en place dès 2015 vient compléter le dispositif.

La démarche Qualité Alimentaire a servi de fil conducteur pour une gestion vertueuse des biodéchets, menant les parties prenantes à opter rapidement pour la mise en place du compostage autonome en établissement (CAE).

La Mairie a été accompagnée par la Communauté de communes du Briançonnais qui a missionné une structure spécialisée (Gens des Hauts) pour le pilotage du déploiement du compostage, et l'assistance pendant un an de chaque site installé.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

Sur les 7 sites du dispositif, la Mairie a mis en place des réunions de concertation, de la formation, de la sensibilisation des usagers. Cet accompagnement a été réalisé par Gens Des Hauts. La Référente de site coordinatrice a été formée selon le référentiel ADEME/PGprox. Plus de 20 agents ont été formés spécifiquement au tri et aux gestes du compostage.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Dans la cuisine centrale, qui prépare 650 repas/jours, le tri des déchets de préparation est réalisé par les cuisiniers.

Dans les cuisines satellites, le tri est opéré par les agents des cantines aidés par les enfants, directement sur les tables à l'aide de petits bacs étiquetés pour faciliter la pesée détaillée des restes. Les DCT carnés ne sont pour l'instant pas valorisés au composteur.

La gestion au quotidien

La cuisine centrale traite sur place ses déchets de production ainsi que les retours d'assiette des sites satellites proches. Les cantines satellites traitent sur place par compostage les retours d'assiette.

A chaque apport, est réalisé un brassage, l'ajout de structurant, un contrôle visuel et si besoin un arrosage.

Durée d'intervention quotidienne : 15 min./site.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement

Restauration collective scolaire
en gestion directe

Source de biodéchets

Restes alimentaires de
préparation et restes de repas
non carnés

Année de mise en place

2015

Solution de compostage

Bacs de compostage

Quantité de biodéchets

détournée / an

Environ 6 tonnes

Volume de broyat

utilisé / an

Environ 4 m³

Volume de compost

produit / an

Environ 4 m³

Structurant

Le broyat provient des espaces jardins de la ville, il est apporté par le service Espaces verts à la demande, sans rupture.

Utilisation du compost

Le service Espaces verts assure pour tous les sites des exutoires pérennes pour le compost : espaces verts de la commune ou jardins des écoles.

Le soutirage de compost s'effectue 2 à 3 fois par an et par site (2 personnes ; 45 min.).



Communication et sensibilisation

Des animations pédagogiques sont assurées dans les écoles.

Pour une diffusion élargie des bonnes pratiques, la ville et ses partenaires ont ensuite mis en place un parcours compost : déambulation en 8 étapes dans la ville sur des sites complémentaires utilisés au quotidien qui illustrent le cycle vertueux du dispositif et invitent le visiteur à entrer dans la Ronde du Compost !

Coûts

Montant de l'investissement : coût total de l'ensemble supérieur à 6 000 € TTC comprenant des composteurs en mélèze local.



Les gestes du compost : vérification par le Référent de Site.

BILAN DU CAE

Forces

- 1 projet pensé comme Dispositif CAE au lieu de Site individuel de CAE. La mairie est assimilable à un Etablissement producteur de déchets à travers ses différents établissements : cuisine centrale, écoles, espaces verts et cimetière. Cette approche a permis de traiter simplement le problème du broyat et des exutoires du compost.
- Le compost est vu comme une suite logique d'une démarche durable de qualité alimentaire.
- Une grande variété d'acteurs travaille en bonne intelligence et en complémentarité.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- L'établissement est satisfait de la solution en place.
- Les résultats obtenus et la pédagogie qui peut être déployée incitent la collectivité à poursuivre sa démarche innovante.
- Il conviendrait d'accompagner l'établissement vers le compostage de tous les DCT, y compris carnés.

Faiblesses / Points d'attention

- Manque de temps pour les agents en charge du CAE lors des surcharges de travail induites par les absences de collègues.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-ins-taller-un-site-de-compostage-auto-nome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Économie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

Centre de détention - Mauzac et Grand Castang (24)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet a été initié par un appel à projet du syndicat de traitement ainsi que par la direction qui souhaitait répondre aux obligations de tri à la source et de valorisation des gros producteurs.

Après 6 mois de travail avec l'ensemble des services, diagnostic et concertation des différents acteurs, formation de détenus et de responsables techniques en parallèle, le projet a vu le jour et ne s'est jamais arrêté depuis.

L'établissement a été accompagné par les professionnels de Au Ras Du Sol.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

Plusieurs sessions de formation de Référent de Site selon le Référentiel ADEME/PGprox.

La formation a été adaptée pour répondre aux contraintes de la formation en milieu carcéral.

Plus d'une dizaine de personnes formées en parallèle, chef des cuisines, gestionnaire administrative, détenus affectés au compostage, responsable de détention.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Biodéchets acceptés : la totalité des biodéchets de préparation et de table, viandes et poissons inclus.

Les biodéchets proviennent de l'ensemble des bâtiments et sont triés par chaque détenu.

La gestion au quotidien

Les apports sont réalisés tous les jours.

Temps alloué aux gestes du compostage : environ 30 minutes/jour.

Le retournement et la récupération du compost sont aussi réalisés par une équipe de détenus chargée de cette mission.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement
Établissement pénitentiaire

Source de biodéchets
Restes alimentaires de
préparation et restes de repas

Année de mise en place
2016

Solution de compostage
2 pavillons de compostage

**Quantité de biodéchets
détournée / an**
Environ 30 tonnes

**Volume de broyat
utilisé / an**
Environ 20 m³

**Volume de compost
produit / an**
Environ 20 m³

Structurant

Nature du structurant : broyat de bois mélangé réalisé en interne au niveau de la ferme pédagogique.

Il est apporté au fur et à mesure des besoins et stocké dans un compartiment du pavillon de compostage prévu à cet effet.

Suivi qualité

Un suivi d'indicateurs dont la prise de température est effectué quotidiennement : le registre de suivi est rempli de manière systématique.

Aucune analyse du compost produit n'est réalisée.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté et utilisé sur les espaces verts de l'établissement ainsi que sur la ferme pédagogique.

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Volonté globale et installation de bonne qualité.
- Facilité à avoir du broyat.
- Proximité de la ferme pédagogique.

Faiblesses / Points d'attention

- Manque de suivi du compostage lors du changement des personnes en charge.
- Difficulté d'obtenir un tri de qualité par manque de communication auprès des nouveaux détenus.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- L'établissement est satisfait de la solution, elle permet de répondre aux obligations légales tout en apportant de l'intérêt pour les détenus.
- Nécessité de mener plus régulièrement des campagnes de communication auprès des détenus, notamment les nouveaux, pour favoriser un tri de qualité.

Communication et sensibilisation

Pour faire accepter le changement aux détenus et aux personnels de l'établissement, une communication papier et des sensibilisations ont eu lieu au démarrage du projet. Il est nécessaire de programmer régulièrement de nouvelles campagnes de sensibilisation auprès des nouveaux détenus pour assurer un tri de qualité.

Aucun affichage sur le site, ni de communication vers l'extérieur n'ont été faits.

Coûts

Pas de coût indiqué, le composteur a été fabriqué par des services pénitentiaires. L'étude, l'accompagnement préalable et la formation ont été pris en charge par les divers partenaires financiers (Syndicat mixte départemental SMD3 et Services Pénitentiaires d'information et de probation en Nouvelle-Aquitaine).



Le site de compostage.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Economie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr

Collège Olympe de Gouges - Vélines (24)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet est né d'une demande de bénéficiaires extérieurs (parents d'élèves) suivi d'un appel à projet lancé par le syndicat de traitement.

Après 6 mois de diagnostic, de sensibilisation de toutes les parties prenantes et de formations des acteurs effectuées par la structure spécialisée Au Ras du Sol, l'action s'est enclenchée et n'a pas été interrompue depuis.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

2 Référents de site (responsable technique et agent de maintenance) ont été formés selon le Référentiel ADEME/PGprox.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

Biodéchets acceptés : la totalité des biodéchets de préparation et de table, viandes et poissons inclus.

La gestion au quotidien

Les apports sont réalisés tous les jours.

Temps alloué aux gestes du compostage : environ 30 minutes. Ces gestes comprennent le lavage des contenants et leurs retours dans les services.

Autre action de gestion : le retournement et la récupération du compost sont confiés à un prestataire extérieur.

Structurant

Nature du structurant : broyat de bois mélangé, livré par les services techniques de la mairie.

Le structurant est stocké à l'air libre.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement
Établissement scolaire

Source de biodéchets
Restes alimentaires de
préparation et restes de repas

Année de mise en place
2012

Solution de compostage
Pavillon de compostage

**Quantité de biodéchets
détournée / an**
Environ 3,5 tonnes

**Volume de broyat
utilisé / an**
Environ 6 m³

**Volume de compost
produit / an**
Environ 5 m³

L'apport de biodéchets du jour.



Suivi qualité

Un suivi trimestriel est réalisé par un Maître composteur de la SCIC Au Ras Du Sol. Il n'existe plus de suivi de température à ce jour, ni de registre de suivi.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté et utilisé sur les espaces verts de l'établissement, ceux de la commune et pour le projet de jardin pédagogique mené par les enseignants.

Communication et sensibilisation

Un travail spécifique renouvelé chaque année est mis en place pour la diffusion des consignes de tri dans le self.

Un projet pédagogique de jardin a vu le jour au sein de l'établissement.

Depuis peu le composteur sert aussi à certains habitants de la commune.

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Adhésion de tous, personnel identique depuis le début du projet.
- Processus bien maîtrisé
- Soutien de la commune (retournements).
- Intégration dans le projet d'établissement.
- Économies réalisées dans le cadre de la redevance spéciale.

Faiblesses / Points d'attention

- Peu de signalétique sur le site, apport des habitants riverains sans formation.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'établissement est satisfait de la solution choisie. Le projet, pleinement intégré dans le fonctionnement général, évolue vers un projet de compostage mutualisé avec les habitants du village.

Coûts

Montant de l'investissement : l'ensemble des aménagements a été pris en charge par la commune.

Le pavillon de compostage a été pris en charge par le département et le syndicat de traitement (SMD3).

Les coûts annuels de retournement et récupération du compost par Au Ras Du Sol s'élèvent à 700 € TTC par an

La mise en place du CAE est jugée d'un bon rapport qualité/prix par l'établissement.



Décompactage des apports du jour.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Economie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr



ILS L'ONT FAIT

Centre hospitalier de Saint-Astier (24)

CONTEXTE ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet est né d'une demande de la direction qui souhaitait répondre à la réglementation et porter un projet exemplaire. Les quelques réserves initiales, liées au processus de compostage et au manque de personnel disponible, ont été levées.

L'accompagnement par une structure professionnelle (Au Ras Du Sol) et la visite d'un site en fonctionnement a permis de rapidement lever les problèmes rencontrés.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SOLUTION

Formation

4 Référents de site formés selon le Référentiel ADEME/PGprox (opérateurs, responsable technique, directeur).

2 personnes formées spécifiquement au compostage en micro-plateforme.

Tri et gestion des déchets de cuisine et de table (DCT)

La totalité des biodéchets de préparation et de table sont acceptés, viandes et poissons inclus.

Quelques erreurs de tri mais à la marge (capsule de yaourt, petite cuillère...).

La gestion au quotidien

Apports tous les deux jours par les Référents de site des matières stockées en bacs poubelle de 120 L chemisés avec un sac Kraft. L'ensemble est mis en compostage à l'aide d'un mélangeur et basculeur de matière qui facilite la formation d'un andain.

Un prestataire assure le suivi des températures et le retournement des andains.

Temps alloué aux gestes du compostage : environ 1h. Ces gestes comprennent le lavage des contenants et leurs retours dans les services.

Autre action de gestion : récupération du compost.

DONNÉES CLÉ

Type d'établissement

Établissement médical (hôpital, clinique, EHPAD)

Source de biodéchets

Restes alimentaires de préparation et restes de repas

Année de mise en place

2022

Solution de compostage

Andain de compostage

Quantité de biodéchets détournée / an

Environ 50 tonnes

Volume de broyat utilisé / an

Environ 60 m³

Volume de compost produit / an

Environ 60 m³

Structurant

Broyat de bois mélangé, livré par les services techniques du département ou de l'intercommunalité.

Le structurant est stocké à l'air libre.

Suivi qualité

Le retournement et le suivi du compostage est assurée par un prestataire extérieur. Des sondes de températures permettent un suivi continu du processus.

Une analyse annuelle montre que le compost produit ne présente aucun pathogène, il est parfaitement hygiénisé. Ses caractéristiques sont celles d'un amendement organique.

Utilisation du compost

Le compost mûr est récolté et utilisé sur les arbres ornementaux et fruitiers du centre hospitalier. Il est aussi mis à disposition du personnel. Le compost est utilisé sur place mais la quantité produite annuellement pourrait également être utile aux parcelles agricoles hors de l'établissement, si le compost était normé pour ce faire.

BILAN DU COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT (CAE)

Forces

- Adhésion de tous, inscription des tâches afférentes au compostage dans les fiches de postes.
- Suivi par un professionnel.

Faiblesses / Points d'attention

- Nécessité de formation régulière en cas de changement des opérateurs
- Utilisation du compost non optimisée : la quantité produite annuellement mériterait d'être utilisée pour nourrir des sols agricoles, plutôt que sur les seuls espaces verts de l'établissement.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'établissement est satisfait de la solution choisie. Le projet est pleinement intégré dans le fonctionnement général.

L'objectif prochain est de travailler à un retour au sol de la matière organique vers le monde agricole.

Communication et sensibilisation

Deux types de communication sont mis en place, une à destination des salariés afin de s'assurer des bons gestes de tri et une bonne pratique du compostage, l'autre auprès de tous les usagers du site afin de mettre en avant un projet exemplaire et environnemental.

Coûts

Montant de l'investissement : environ 35 000 € TTC. (aménagement du site, terrassement, chemin d'accès, clôture et portail. 25 000 € de matériel de compostage, signalétique, matériel de tri et de collecte).

Suivi annuel (suivi du process, retournement, poches kraft, analyse) : 7 500 €.

La mise en place du CAE est jugée d'un bon rapport qualité/prix par l'établissement.



Andaineur.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.ademe.fr
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- <https://librairie.ademe.fr/7359-installer-un-site-de-compostage-autonome-en-etablissement-cae.html>
- Contact ADEME Direction Économie Circulaire – Service Valorisation des Déchets : Thierry ROLLAND – thierry.rolland@ademe.fr